



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2429

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Michel Vaxès, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Michel Vaxès. Ma question s'adresse à M. le ministre en charge de la réforme des retraites.

Le Président de la République a souhaité que nous mettions tous les chiffres sur la table. Alors allons-y, puisqu'il en a oublié quelques-uns !

Entre 1949 et 2009, on estime l'augmentation des besoins en financement liés à la démographie à 150 %, mais les richesses produites ont cru de 645 % en volume, soit une croissance de 400 % par actif. Selon la Commission européenne, entre 1983 et 2006, la part des salaires dans la valeur ajoutée a chuté en France de 9,3 %. Chaque année, près de 100 milliards d'euros bénéficient au capital au détriment du travail. Sur la même période, la part des dividendes versés aux actionnaires a été quasiment multipliée par trois par rapport au PIB et par cinq par rapport à la valeur ajoutée. Entre 1993 et 2009, le volume des cotisations sociales a augmenté de 19 % tandis que le PIB croissait de 33 % et que les revenus financiers des entreprises et des banques progressaient de 143 %.

La seule contribution des revenus financiers au même taux que les salaires suffirait à combler le déficit actuel du régime des retraites. C'est une évidence : l'argent coule à flots ! À condition de le prendre là où il est, vous auriez la possibilité de garantir la retraite à soixante ans à taux plein sans en faire porter le coût aux salariés, comme nous nous y engageons dans notre proposition de loi. Or vous ne le faites pas parce que votre réforme vous est dictée par les puissances d'argent.

Monsieur le ministre, quand mettrez-vous enfin un terme à l'humiliation que les milieux financiers infligent à l'État ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Non, monsieur Michel Vaxès, on ne peut pas conserver la retraite à soixante ans tout en voulant équilibrer le système de financement des retraites. ("*Si ! Si !*" sur les bancs du groupe GDR.) C'est impossible. Aucun pays ne l'a fait. Vous citez des chiffres, mais je veux vous rappeler qu'en pourcentage de notre richesse nationale, la dépense de retraite n'a jamais été aussi élevée.

Mme Jacqueline Fraysse. Ce n'est pas la question !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. De plus, nous avons pris vingt ans d'avance sur les déficits publics de la retraite. C'est absolument considérable. Cette branche connaît aujourd'hui un déficit de 30 milliards et celui-ci atteindra 45 milliards à partir de 2020 si nous ne faisons rien. Ce sont les chiffres du conseil d'orientation des retraites.

Parler des retraites, c'est évidemment parler de l'âge. On demande toujours : " À quel âge pars-tu en retraite ? " La retraite est en effet d'abord un problème d'âge. Comme notre espérance de vie augmente, nous devons accroître un peu notre temps de travail.

M. Jean-Jacques Candelier. Escroc !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Si on partait à soixante ans en 1980, on partirait à un peu plus de soixante-deux ans en 2018 parce que la longévité a augmenté, mais on vivra trois ans de plus en retraite. Néanmoins les mesures relatives à l'âge ne suffisent pas. C'est pourquoi le Gouvernement prend aussi des dispositions

concernant les ressources. Ainsi nous mettrons 4 milliards d'euros en plus dans le système de retraite, financés par l'augmentation de la dernière tranche de l'impôt sur le revenu, par des prélèvements sur le capital et par des prélèvements sur les entreprises en réformant les allègements de charges.

C'est une réforme équitable : elle pèse sur tous en fonction de ce que chacun peut apporter. C'est une réforme qui protège notre système de retraite. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Vaxès](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2429

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 juillet 2010